

Communiqué pour le point presse de mercredi 15 juillet 11h30 Parc Ste Anne

Par les 3 associations CLCV, LPO et RNLST

Soutenu par le collectif CCT (Collectif Climat Trégor) et les collectifs 22300 et 22560 Pacte Transition

La pétition « Contre les excès de l'activité de parachutisme et de wingsuit dans le Trégor », lancée il y a quelques jours, recueillent déjà plus de 530 signatures.

<https://www.cyberacteurs.org/cyberactions/contrelesexcyosdelactivityndeparach-4023.html>

Elle marque, depuis 2 ans, une nouvelle étape dans notre lutte pour réguler de façon proportionnée et mesurable les nuisances causées par cette nouvelle activité ; nous avons déjà expliqué notre insatisfaction dans les médias les 10,11 et 12 mars, suite à la réunion de la CCE du 28/02/2020, et dont la conclusion provisoire était une charte « coquille vide » que nous avons refusé de signer. <https://www.redezvouslesilence.org/la-charte>

En effet, les parachutistes s'amuse dans le ciel, et pour quelques uns ambitionnent un sport dit de haut niveau, mais le « peuple » sur terre est en **colère**, et même en **souffrance**...Jusqu'à quand ?... <https://www.redezvouslesilence.org/2020> (2020 et 2019)

On nous dit « *vous êtes minoritaires à vous plaindre de cette nouvelle activité...La majorité des habitants y est favorable ou indifférente...vous n'êtes pas représentatif* »... Combien de plaignants, habitants ou vacanciers en séjour, faut-il être, par rapport à quelques dizaines qui pratiquent ce loisir/sport de façon assidue ? (300 sauts pour l'un d'entre eux en 2019 !) ; signons donc cette pétition !

On nous dit « *le bruit, le kérosène, les odeurs, la pollution de l'air et du sol, le CO² largué... ne sont que des prétextes à une lutte écologique répressive et punitive contre la « liberté d'entreprendre ». Mesurez, montrez, prouvez le caractère « insoutenable » et « hors réglementation » de ces nuisances, par des organismes habilités »*...Comme si les témoignages poignants rapportés par plusieurs centaines de riverains n'étaient pas déjà en soi une preuve de la nécessité urgente de réguler et de minimiser ces nuisances ; témoignons sur notre site !

On nous dit « *la charte que vous refusez de signer est un compromis entre « gens de bonne volonté ». Par votre refus, vous n'acceptez pas le résultat de la négociation, vous êtes « clivant »* »... Jusqu'où faut-il aller pour montrer notre bonne volonté, nous qui avons discuté avec toutes les autorités de tutelle depuis 2 ans, qui avons fait des propositions écrites, évolutives, chiffrées, en recherche de compromis, et qui n'avons rien eu de précis en retour si ce n'est des généralités...et aucun retour argumenté ; lisez sur notre site « l'histoire » de cette charte !

On nous dit « *vous contestez la représentativité de certains membres des 3 collèges de la CCE* »...
Oui car,

-La Mairie de Pleumeur Bodou devrait y être, au même niveau que la Mairie de Lannion et que LTC (tous les 3 nommément adressés par le PEB - Plan D'Exposition au Bruit – en vigueur depuis 2007) – voir aussi où habitent les signataires de la pétition en cours!

-L'ACCG (Aéroclub de la Côte de Granit rose) devrait y être, il représente à lui seul 70 % des mouvements annuels de l'aéroport de Lannion.

-Une association environnementale n'a pas joué le rôle attendu d'elle en se mettant délibérément, sans préavis, et en pleine négociation, du côté des fauteurs de nuisance : cherchez l'erreur, et pourquoi...

Notre pétition est là,

pour que les autorités prennent « sérieusement » en main ce dossier qui pourrit la vie de bon nombre de riverains, depuis plus de 2 ans, et de leur famille et amis,

pour que les contraintes environnementales à court et long terme deviennent prioritaires par rapport à une certaine notion de « liberté d'entreprendre » ; dans notre cas particulier cette liberté d'entreprendre est « revendiquée » pour du loisir ou pour la pratique de quelques sportifs...on est bien plus proche de la « liberté individuelle », sans se soucier de « l'intérêt collectif » manifesté par le nombre et l'ampleur des témoignages (voir le site RNLST, et les signatures en cours de la pétition).

Au-delà de ces négociations non abouties, au-delà de cette pétition en marche..., faudra-t-il en arriver à une manifestation ou à un pique-nique familial sur la piste de l'aérodrome ?....

Lannion le lundi 13 juillet 2020